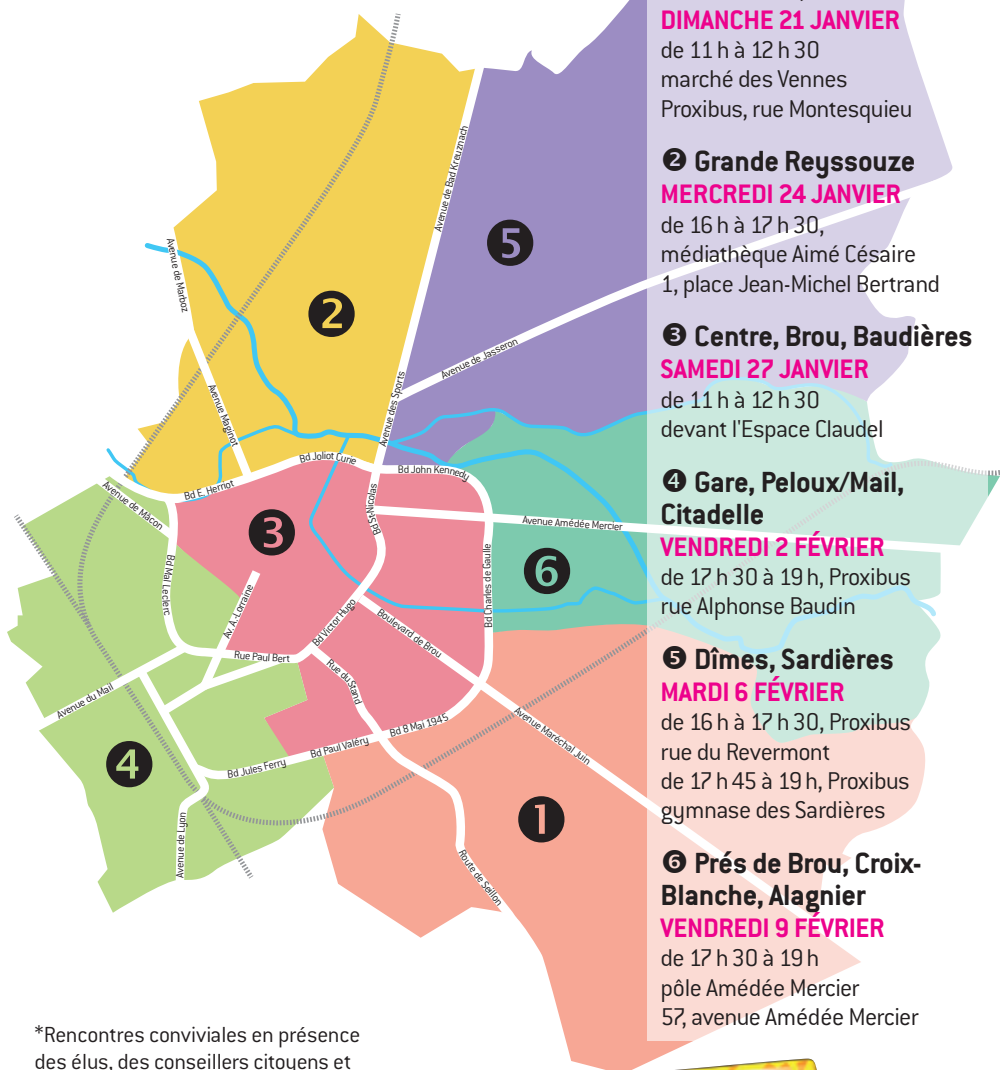


**Vous souhaitez en savoir plus,
venez nous rencontrer***



*Rencontres conviviales en présence des élus, des conseillers citoyens et du service Démocratie locale.



Le Proxibus vous accueillera dans les quartiers

Pour toutes vos questions
democratielocale@bourgenbresse.fr

Ville de Bourg-en-Bresse, service Communication - © Photos: wepp/Stock Media, Serge Buisson/Ville de Bourg-en-Bresse - Impression: Estampim - Décembre 2017

j'aime
MON QUARTIER
j'agis

**DEVENEZ
CONSEILLER CITOYEN**

Infos
et bulletin de candidature
www.bourgenbresse.fr

**CONSEIL
CITOYEN**
BOURG-EN-BRESSE



www.bourgenbresse.fr

Quel est le rôle des *conseils citoyens* ?

Ils contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne dans leur quartier :

- ils sont force de proposition auprès des élus,
- ils sont un relais d'information entre la Ville et les habitants,
- ils donnent un avis collectif sur les projets développés à l'échelle du quartier ou de la ville,
- ils décident des aménagements de proximité à prioriser dans le cadre d'une enveloppe de 100 000 €.

Dans la pratique, devenir conseiller citoyen, c'est :

- participer à des temps d'échange et de convivialité,
- s'investir dans des ateliers thématiques (déplacements, animation, environnement...),
- connaître les projets à venir sur le quartier ou la ville,
- organiser des visites de terrain,
- rencontrer et dialoguer avec les services de la Ville,
- accéder à des formations (urbanisme, finances de la Ville...).

...et tout ce qui reste à inventer ensemble.

EN PRATIQUE

- 6 conseils citoyens sur la ville (cf. plan au dos)
- 30 habitants par secteur (+ associations et acteurs socio-économiques, membres de droit)
- Durée de l'engagement : 3 ans
- 4 à 5 séances plénières par an
- Séances publiques ouvertes à tous les habitants



Aménagement du square Louis Parant

Vous avez jusqu'au
25 février 2018
pour candidater

Candidatures ouvertes à tous les Burgiens de plus 16 ans

Constitution des conseils citoyens par tirage au sort des candidats mi-mars 2018 (tous les candidats seront invités pour l'annonce des résultats).



Balade découverte



BULLETIN DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Vous êtes : une femme un homme

Année de naissance :

Mail :@.....

Adresse :

.....

.....01000 Bourg-en-Bresse

Téléphone :

Vous êtes candidat :

à titre personnel en tant qu'habitant

en tant que représentant d'une association
(précisez.....)

en tant qu'acteur économique ou professionnel
(précisez.....)

Signature

Bulletin de candidature à retourner avant le 25 février 2018

> **Par mail** : democriatielocale@bourgenbresse.fr

> **Par courrier** : service Démocratie locale – Ville de Bourg-en-Bresse, place de l'Hôtel de Ville, BP 9419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

> **En ligne** : www.bourgenbresse.fr

> **Par dépôt dans les urnes** prévues à cet effet :

– Hôtel de Ville

– Maison de quartier des Vennes

– Médiathèques Césaire et Vailland

– Centres sociaux (Vennes, Reyssouze, Amédée Mercier, Terre en couleurs) et l'association du Plateau

Loi n°78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : les informations contenues dans les pièces ci-dessus énumérées peuvent être traitées au moyen de l'informatique. Vous pouvez exercer votre droit d'accès à ces informations et demander leur correction si elles sont inexactes.

